



Votants : 82
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 16 janvier 2015
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 27 janvier 2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 26 janvier 2015

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME ET CONTRACTUALISATION – CONTRAT REGIONAL DE DEVELOPPEMENT DURABLE (CRDD) 2014-2016

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Jean-Claude BARRAUD, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIIN, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Michel BOURUMEAU, Christian BREMAUD, Amaury BREUILLE, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Brigitte COMPETISSA, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Gérard GIBAUT, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Michel VEDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Christelle CHASSAGNE à Simon LAPLACE, Romain DUPEYROU à Florent SIMMONET, Anne-Lydie HOLTZ à Jeanine BARBOTIN, Dominique JEUFFRAULT à Alain BAUDIN, Guillaume JUIN à Agnès JARRY, Rabah LAICHOIR à Brigitte COMPETISSA, Jacqueline LEFEBVRE à Marc THEBAULT, Michel PAILLEY à Marie-Chantal GARENNE, Sébastien PARTHENAY à Eric PERSAIS, Sylvette RIMBAUD à Christine HYPEAU, Nathalie SEGUIN à Gérard EPOULET

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIIN par Anne-Marie PROUST

Titulaires absents :

Lucien-Jean LAHOUSSE, Joël MISBERT, Rose-Marie NIETO, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Elodie TRUONG

Titulaires absents excusés :

Dany BREMAUD, Christelle CHASSAGNE, Romain DUPEYROU, Anne-Lydie HOLTZ, Dominique JEUFFRAULT, Guillaume JUIN, Rabah LAICHOIR, Jacqueline LEFEBVRE, Michel PAILLEY, Sébastien PARTHENAY, Sylvette RIMBAUD, Nathalie SEGUIN

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20150126-C02-01-2015-DE
Date de télétransmission : 29/01/2015
Date de réception préfecture : 29/01/2015

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 26 JANVIER 2015

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME ET CONTRACTUALISATION – CONTRAT REGIONAL DE DEVELOPPEMENT DURABLE (CRDD) 2014-2016

Monsieur **Jérôme BALOGE**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Le Contrat Régional de Développement Durable (CRDD) est le dispositif qui encadre le partenariat entre le Conseil Régional de Poitou-Charentes et l'ensemble des territoires régionaux: Pays et Agglomérations.

L'architecture du contrat négocié avec le Conseil Régional pour la période 2014-2016 est la suivante :

Volets du Contrat	Montants
Priorités régionales	4 100 000 €
Bourses Régionales Désir d'Entreprendre	900 000 €
Ateliers Régionaux des BRDE	150 000 €
Manifestations locales	150 000 €
TOTAL	5 300 000 €

La dotation globale de 5 300 000 euros inclut le volet Investissement Territorial Intégré doté de 3 000 000 euros au titre du Programme Opérationnel FEDER - FSE.

Il est précisé que la répartition est indicative et que des transferts pourront être opérés en cours de contrat par voie d'avenant.

La sélection des projets déposés directement par les porteurs sur le site internet dédié (Téléservice), après instruction régionale, sera réalisée par le Comité des Projets (sauf pour les BRDE instruites en Jury) et la décision d'attribution prise en Commission Permanente ou Session du Conseil régional.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver l'architecture du Contrat Régional de Développement Durable 2014-2016,
- Autoriser le Président à signer le Contrat avec le Conseil Régional Poitou-Charentes,
- Autoriser le Président, ou le Vice-Président Délégué à solliciter les subventions régionales correspondantes et à signer toute pièce relative à chacun des dossiers de subvention individualisé par opération.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 82
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Jérôme BALOGÉ

Président